



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

--

**MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE
POUR LA SENSIBILISATION AU PROBLÈME DES MINES
ET L'ASSISTANCE À LA LUTTE ANTIMINES****Le 4 avril 2022**

La Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines est l'occasion de constater les progrès accomplis pour nettoyer notre planète des restes explosifs de guerres – et le chemin qu'il reste à parcourir.

Il y a trente ans, des militantes et militants de la société civile se sont réunis pour lancer la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres.

Cinq ans plus tard, la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel était ouverte à la signature.

À ce jour, plus de 160 États l'ont signée et il est désormais quasi universellement admis que les mines terrestres sont inacceptables.

Plus de 55 millions de mines ont été détruites, plus de 30 pays autour du monde en ont été déclarés exempts et le nombre de victimes des mines a considérablement diminué.

Toutefois, il existe encore des stocks de millions de mines et on trouve toujours ces armes ignobles dans plus de 50 pays.

Les mines, les restes explosifs de guerre et les engins explosifs improvisés continuent de tuer ou de blesser chaque année des milliers de personnes, dont de nombreux enfants.

Nous devons faire davantage pour protéger les personnes qui vivent sous la menace des engins explosifs en Syrie, en Somalie, en Afghanistan, au Myanmar, au Cambodge et ailleurs.

En Ukraine, l'héritage légué par un seul mois de guerre – sous forme d'engins non explosés, de mines terrestres et de bombes à sous-munitions – prendra des décennies à liquider et menacera les vies humaines longtemps après que les armes se seront tues. Déjà aujourd'hui, ces restes de guerre entravent l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence et empêchent les habitants de fuir pour se mettre à l'abri.

Je demande à tous les États d'adhérer à la Convention sans plus tarder. Les membres permanents du Conseil de sécurité ont une responsabilité particulière à cet égard.

La lutte antimines est un investissement dans l'humanité. C'est une condition préalable à l'action humanitaire et le fondement d'une paix et d'un développement durables.

En cette Journée internationale, poursuivons sur notre lancée et libérons le monde du fléau des mines terrestres une bonne fois pour toutes.
